




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/044

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES
RÉSULTATS DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR AU BUDGET
PRIMITIF 2020**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 
ID : 033-243301264-20200612-2020_044-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 13

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 juin 2020

**Le 12 juin de l'année deux mille vingt à
18h30**
à Léognan – Espace Georges Brassens

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	A		DUFRANC Michel (Maire)	P	
DANNÉ Philippe (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRERE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		CLÉMENT Bruno (Maire)	P	
LEMIRE Jean-André (Maire)	P		FATH Bernard	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BLANQUE Thierry	A		MOUCLIER Jean-François	P	
CANADA Béatrice	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYE Philippe	P		PREVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
LALANDE Bernadette	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. DUFRANC	HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BETENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
BONNETOT Aurore	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de
séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/044

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES
RÉSULTATS DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR AU BUDGET
PRIMITIF 2020**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 
ID : 033-243301264-20200612-2020_044-DE

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11,
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,
- Vu** la délibération n° 2019-57 du 9 avril 2020 relative au vote du budget Primitif du dit budget annexe,
- Vu** la délibération n° 2020-037 du 12 juin 2020 relative à l'adoption du compte administratif dudit budget annexe,
- Vu** la délibération n° 2020-036 du 12 juin 2020 relative à l'approbation du compte de gestion dudit budget annexe,
- Considérant**, la possibilité d'affecter de manière anticipée au budget principal les résultats de l'exercice antérieur d'un même budget,
- Considérant**, que la reprise par anticipation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, s'effectue en respectant les conditions posées par les textes en vigueur,
- Considérant**, que l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes,
- Considérant**, que le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement soit en section d'investissement



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/044

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES
RÉSULTATS DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR AU BUDGET
PRIMITIF 2020**

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le
ID : 033-243301264-20200612-2020_044-DE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'affectation du résultat du budget annexe « gestion du site » comme suit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-2 936,83
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 CA)	10 477,35
Résultat comptable cumulé	7 540,52
Solde des restes à réaliser	-30 433,40
Besoin réel de financement	-22 892,88

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	163 785,34
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	648 385,97
Résultat de clôture à affecter	812 171,31

Affectation budgétaire 2020		
	Dépenses	Recettes
002 Résultat de fonctionnement reporté		789 278,43
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		22 892,88
001 Résultat d'investissement reporté		7 540,52

Fait à Martillac, le 12 juin 2020

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement